COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour à 18h30 min, sous la présidence de Damien GAUTHIER, Maire.

Présents: Damien GAUTHIER, François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE, Luc NOLET, Yannick VILLEDIEU, Pierrick LAROCHE, Christian RAPOSO DO CARMO, Bruno ZAROS, Florence CHAMON.

Absents excusés: Émilie SEGUINOT, pouvoir à Pierrick LAROCHE, Sylvie SEGAULT, pouvoir à Bruno DI-BLAS, Lucia DA SILVA PINHO, pouvoir à François TURCIN.

Absent non représenté : Yannick VILLEDIEU

Secrétaire de séance : Xavier RATTE

Ordre du jour :

<u>Désignation des délégués et de leurs représentants – Elections Sénatoriales</u> :

Se présentent à l'élection pour être titulaire :

Damien GAUTHIER, Xavier RATTE et Bruno ZAROS.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14 A déduire les bulletins blancs : 0 Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14 Majorité absolue :

Ils sont tous les trois proclamés délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Se présentent à l'élection pour être suppléant :

Olivier SAVARY, François TURCIN, Bruno DI-BLAS.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14 A déduire les bulletins blancs : 0 Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14 Majorité absolue :

Ils sont tous les trois proclamés délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Questions diverses:

- Bruno DI-BLAS indique que le syndicat du collège souhaite une copie de la délibération du conseil municipal désignant les délégués titulaires et suppléants.
- Le Maire indique qu'une demande du SDIS est arrivée pour demander de désigner des représentants ce sujet sera complètement abordé lors d'un prochain conseil.
- Le Maire indique que pour pouvoir accorder le permis de construire de M. et Mme CORNETTE la commune doit prévoir une extension de réseaux électriques – un devis du SDEY accompagné d'une convention est arrivé en mairie. Le devis du SDEY est adopté et le service instructeur du PC sera informé de la décision du conseil pour finaliser l'arrêté de permis de construire.
- Secrétaire de Mairie: le Maire a rencontré une personne qui a 25 ans années d'expérience en secrétariat de mairie. Cependant cette personne n'est pas « Adjoint administratif » mais « rédacteur » soit une différence sur le salaire de base. Il est proposé qu'un adjoint et un conseiller municipal rencontrent la candidate.
 Si le profil se confirme intéressant, le Maire propose aussi de prendre une délibération pour ouvrir un poste de rédacteur.
- François TURCIN : une réflexion doit être menée sur le chemin sur la vallée d'Ouziou au sujet de réfection et la réalisation d'une rustine pour faciliter les vendanges.
- Olivier SAVARY: Lorsqu'il est allé chez Congy-Marc pour finaliser la commande des pavés de verres pour remplacer la fenêtre du local pompier, il a obtenu une proposition de remplacement des pavés de verres par un châssis fixe muni d'un vitrage feuilleté. Cette proposition est moins coûteuse que les pavés de verres. La solution est validée par le conseil municipal.
- Le 14 juillet ne pouvant être réalisé comme les années passées, compte tenu du contexte sanitaire, la municipalité va cependant faire son traditionnel vin d'honneur.
 Celui-ci se fera sur l'espace Lafarge le 14 juillet à 18h30.
- Distribution des masques : le maire annonce avoir eu des retours positifs d'administrés remerciant le conseil municipal de la distribution faite.

Séance levée à 20h06.